

Le club de l'USO Mondeville TT (09140235) organise son tournoi le mercredi 1^{er} novembre 2023.
Adresse de la salle : Halle Bérégovoy rue Calmette 14120 Mondeville

Art 1 : Le règlement est celui de la FFTT, une tenue sportive réglementaire sera exigée. Le Juge-Arbitre de l'épreuve sera Monsieur Philippe ANTOINE Philippe (JA3).

Art 2 : Ce tournoi national homologué est ouvert à tous les joueurs et joueuses, licencié(e)s FFTT portant la mention « certificat médical présenté ».

Art 3 : Les classements pris en compte seront ceux de la 1^{ere} phase de la saison 2023/2024. Chaque joueur devra être en possession de son attestation de licence.

Art 4 : Le tournoi se compose de 10 tableaux et se jouera sur 34 tables. La salle sera ouverte à partir de 7h30. Le pointage débutera 45 min avant le début du tableau et se terminera 15 minutes avant le début de celui-ci. Le forfait d'un joueur sera prononcé 5 min après le 2^{eme} appel de son nom.

Art 5 : L'organisateur se réserve le droit de réduire la dotation d'un tableau si celui-ci est composé de moins de 20 inscrits.
Les tableaux de moins de 10 joueurs seront annulés.

Art 6 : Chaque tableau débutera par des poules de 3, les 2 premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Art 7 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Art 8 : Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux.

Art 9 : Chaque joueuse pourra participer à 2 tableaux + le tableau Féminin.

Art 10 : Les parties se joueront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Art 11 : Les balles plastiques non fournies par l'organisateur devront être homologuées ITTF.

Art 12 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Art 13 : Toute dégradation matérielle constatée sera à la charge du ou des joueurs concernés.

Art 14 : L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT.

Art 15 : Les lots ne seront remis que lors du podium du tableau concerné, les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

Art 16 : Le tirage au sort des tableaux s'effectuera le mardi 31 Octobre 2023 à 18h00 à la Halle Bérégovoy rue Calmette 14120 Mondeville.

Art 17 : La fin des inscriptions est fixée au mardi 31 Octobre 2023 à 17h00.
La participation au tournoi implique l'acceptation sans restriction du présent règlement. Les cas non prévus au présent règlement seront réglés par le Juge-Arbitre.

RESTAURATION SUR PLACE – BUVETTE – BARBECUE

Toute demande d'inscription sera confirmée

AUCUNE INSCRIPTION VIA FACEBOOK NE SERA PRISE EN COMPTE !!

Inscriptions :

mail : tournoi.usomtt@gmail.com

tel : 06.64.24.75.50

TABLEAUX/HORAIRES/DOTATIONS

Inscriptions :

mail : tournoi.usomtt@gmail.com

tel : 06.64.24.75.50

TABLEAUX	Horaires	Nb de joueurs max	1er	Finaliste	1/2	1/4	Tarifs
A - 500 à 599 pts	11h30	60	35 €	20 €	10 €		7 €
B - 600 à 799 pts	12h00	60	35 €	20 €	10 €		7 €
C - 500 à 999 pts	9h00	60	40 €	20 €	10 €		7 €
D - 800 à 1199 pts	13h00	60	45 €	25 €	15 €		7 €
E - 1000 à 1399 pts	10h30	60	50 €	25 €	15 €		7 €
F - 1200 à 1599 pts	14h00	60	55 €	30 €	15 €		7 €
G - 1400 à 1799 pts	9h00	48	65 €	30 €	15 €		7 €
H - 1600 à 2099 pts	10h30	48	100 €	50 €	25 €	15 €	9 €
I - 1800 pts à N°400	15h00	48	200 €	100 €	40 €	20 €	9 €
J - Féminines (500 à 1699 pts)	15h00	48	65 €	30 €	15 €		7 €